

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°2 - Lot 6 - Visite de la Cité de la dentelle à Calais

N° : VA_DEC2021_277

Service : Aînés

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De conclure un avenant au marché subséquent n°2 – Lot 6 « Organisation d'un voyage clef en main pour les personnes âgées » avec la société Mariot Gamelin.

En effet, suite à la crise sanitaire la sortie prévue le 7 septembre 2020 a été reportée le 10 septembre 2021.

Attributaire : MARIOT GAMELIN

Marché subséquent n°2 – lot 6

La visite de la Cité de la dentelle à Calais

Le 10 septembre 2021

Montant estimatif TTC : 3050€

Imputation comptable : 6247 61 4500

Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 8 juillet 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-180660-AU-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 23 juillet 2021

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n°2 - Lot 6 - Visite de la Cité de la dentelle à Calais

N° : VA_DEC2021_277

Service : Aînés

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décisions

De conclure un avenant au marché subséquent n°2 – Lot 6 « Organisation d'un voyage clef en main pour les personnes âgées » avec la société Mariot Gamelin.

En effet, suite à la crise sanitaire la sortie prévue le 7 septembre 2020 a été reportée le 10 septembre 2021.

Attributaire : MARIOT GAMELIN

Marché subséquent n°2 – lot 6

La visite de la Cité de la dentelle à Calais

Le 10 septembre 2021

Montant estimatif TTC : 3050€

Imputation comptable : 6247 61 4500

Politique publique (domaine-action-activité) : 09.0.3 Aînés - voyages

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 8 juillet 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

Date AR Préfecture :



N° : VA_DEC2021_277
(PROJET : VA_PROJDEC_9148)

1/1